



# RAPPORT D'ACTIVITE

## 2021-2022

## Sommaire

1. Préambule.....	3
2. La Société .....	3
a) Historique de création .....	3
b) L'actionnariat .....	3
ALBRET COMMUNAUTE .....	3
SEML AVERGIES .....	3
FINANCIERE TPF .....	4
VALOREM.....	4
OPTIM'ENR. ....	4
c) Le conseil d'administration.....	4
d) Le Président Directeur Général.....	5
e) Le Comité technique .....	5
3. Les activités de la SEM Albret.....	6
a) Prestations principales.....	6
b) Photovoltaïque sur toiture .....	6
c) Projet EnrHy IV – filière hydrogène vert en Lot-et-Garonne .....	7
d) Offre commerciale pour un audit énergétique .....	7
e) Suivi d'opportunité des projets de réseaux de chaleur et pyrogazeification.....	8
Réseaux de chaleur de Nérac, Moncrabeau et Mézin .....	8
Projet de pyrogazeification .....	8
Annexe : rapport de gestion 2021-2022.....	9
a) Généralités .....	9
b) Situation de la Société durant l'exercice .....	9
c) Examen des comptes du premier exercice .....	10
Le bilan .....	10
L'actif.....	10
Le passif.....	10
Le compte de résultat.....	10

## 1. Préambule

Le présent rapport présente l'activité de la SEML Albret relatif au premier exercice comptable du 20/07/2021 au 31/12/2022.

## 2. La Société

### a) Historique de création

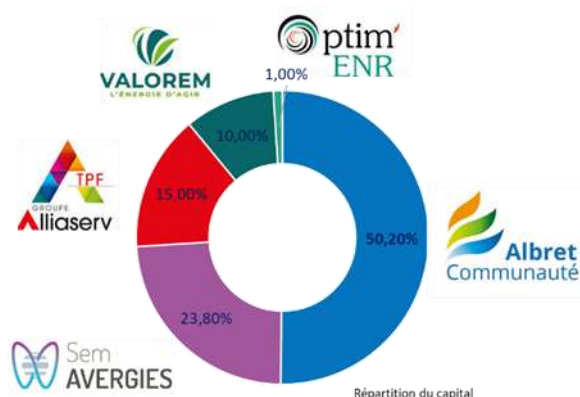
Albret Communauté est engagée dans le programme Territoire à Energie Positive (TEPOS) depuis 2018, avec pour objectif d'atteindre l'autonomie énergétique en 2050. Plusieurs actions sont ainsi menées afin de réduire la consommation d'énergie et d'augmenter la production d'énergies renouvelables sur le territoire.

Dans ce cadre, Albret Communauté a souhaité se doter d'une Société d'Economie Mixte Locale (SEML) ayant pour objet principal la mise en œuvre opérationnelle de la démarche initiée.

Quatre partenaires techniques ont rejoint la Communauté de Communes dans ce projet et ont participé au capital social de départ de 500k€. La SEML Albret a été créée le 2 juillet 2021.

### b) L'actionnariat

L'actionnariat de la SEM ALBRET est réparti comme suit :



### ALBRET COMMUNAUTE

Albret Communauté se situe dans un territoire rural de 26 189 habitants et regroupe 33 communes. La Communauté de Communes a depuis plusieurs années investi divers champs de la transition énergétique, et affiche aujourd'hui une politique énergétique structurée pour réduire la consommation d'énergie et augmenter la production d'énergies renouvelables.

### SEML AVERGIES

La Société d'Economie Mixte AVERGIES, a été créée le 29 avril 2019 par Territoire d'Energie Lot-et-Garonne. AVERGIES permet aux communes et collectivités du département de disposer d'un outil d'intervention afin de développer et financer des projets structurants dans

le domaine de la production, de la distribution et de la fourniture d'énergies renouvelables. AVERGIES apporte à la SEM Albret son savoir-faire concernant les projets solaires (au sol ou sur toiture), les projets de méthanisation et les stations de distribution bio-GNV.

#### FINANCIERE TPF

La Financière TPF est une société en activité depuis plus de 15 ans et implantée à Toulouse. Elle permet, par la force de ses groupes, notamment ALLIASERV, d'apporter à la SEM Albret son savoir-faire dans les domaines du génie climatique, de l'installation et de la maintenance des équipements de chauffage, climatisation et des centrales photovoltaïques sur toiture.

#### VALOREM

Le Groupe VALOREM est un opérateur indépendant qui maîtrise de multiples compétences dans les énergies renouvelables et dont le siège social se situe à Bègles (33). Pionnier de l'éolien en France, VALOREM développe et produit également des parcs solaires photovoltaïques et des petites centrales hydroélectriques. Fortement engagé sur la thématique hydrogène, VALOREM apporte ses compétences à la SEM Albret sur le développement d'une filière hydrogène vert locale.

#### OPTIM'ENR.

Optim'Enr est un bureau d'étude de l'Albret, basé sur la commune de Fieux. Créée en 2013, la société est spécialisée en thermique, mécanique des fluides, génie des procédés énergétiques et régulation des process industriels. Elle permet à la SEM Albret de proposer un accompagnement aux entreprises du territoire sur des solutions de gestions et de productions d'énergies en autoconsommation (pompe à chaleur à haut rendement, réseau de chaleur, ...).

### c) Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est constitué de 16 administrateurs. Albret Communauté est représentée majoritairement avec 8 membres de son conseil communautaire. AVERGIES a 3 représentants, FINANCIERE TPF 2 représentants, VALOREM 2 représentants et OPTIM'ENR 1 représentant.

**Liste des administrateurs mise à jour le 31/03/2022**

<b>ALBRET COMMUNAUTE</b>	Alain	LORENZELLI - Président Dicteur Général
	Jean-Louis	MOLINIÉ
	Alban	CASSAGNABERE
	Nicolas	CHOISNEL
	Alain	POLO
	Nicolas	LACOMBE
	Pascal	LEGENDRE
	Didier	SOUBIRON
<b>AVERGIES</b>	Pascal	de SERMET
	Jean-Marc	CAUSSE
	Michel	PONTHOREAU
<b>TPF FINANCIERE</b>	Emmanuel	PICHOT
	Frédéric	HUESO
<b>VALOREM</b>	Florian	LAGLEIZE
	Marc	ROUBEROL
<b>OPTIM'ENR</b>	Pascal	BACHELLERIE

Suite au départ de Benjamin BENABDELKARIM de VALOREM, Florian LAGLEIZE est nommé administrateur depuis le 31/03/2022.

Le conseil d'administration s'est réuni 4 fois (02/07/2021, 15/09/2021, 10/02/2022, 26/09/2022).

**d) Le Président Directeur Général**

Le Président Directeur Général, élu parmi les membres du conseil d'administration en séance le 02 juillet 2021, est **Alain LORENZELLI**, également Président d'Albret Communauté et Maire de la commune de Bruch.

**e) Le Comité technique**

Le conseil d'administration du 02/07/2021 a décidé également la création d'un comité technique. Ce dernier est chargé d'étudier les questions techniques et économiques des projets en cours et à venir, ainsi que d'émettre des avis préalables à la finalisation des décisions proposées au conseil d'administration.

Le comité technique est constitué de 10 membres. Albret Communauté est représentée majoritairement par ses techniciens avec 3 membres. AVERGIES possède 2 membres, FINANCIERE TPF 2 membres, VALOREM 2 membres et OPTIM'ENR 1 membre.

**Liste des membres mise à jour le 31/03/2022**

<b>ALBRET COMMUNAUTE</b>	Jean-Marc	CAMMARATA
	Patrice	CHIESA
	Nicolas	THIERRY – Président du Comité Technique
<b>AVERGIES</b>	Pascal	de SERMET
	Nicolas	GENTE
<b>TPF FINANCIERE</b>	Emmanuel	PICHOT
	Christophe	BONNENFANT
<b>VALOREM</b>	Florian	LAGLEIZE
	Marc	ROUBEROL
<b>OPTIM'ENR</b>	Pascal	BACHELLERIE

Suite au départ de Julie VIALLA pour la FINANCIERE TPF, Christophe BONNENFANT est nommé au comité technique depuis le 13/09/2022.

Le comité technique s'est réuni 3 fois en 2021 et 5 fois en 2022.

### 3. Les activités de la SEM ALBRET

#### a) Prestations principales

La SEM Albret a réalisé principalement en 2021 des prestations de développement de projets. Le type et le contenu des prestations varient suivant le genre d'activité. Les prestations de développement consistent en général à :

- identifier les projets,
- étudier leur faisabilité,
- établir une offre commerciale,
- contractualiser avec le client,
- réaliser et suivre les autorisations d'urbanisme,
- réaliser les demandes de raccordement.

Au 31/12/2022, la SEM ALBRET ne dispose pas d'équipement en exploitation.

#### b) Photovoltaïque sur toiture

La SEM Albret a donné priorité sur ce premier exercice au développement des projets photovoltaïques sur toitures municipales. Une première grappe de 1,45 MWc comportant 6 projets, dont 5 communaux, a été financée à hauteur de 1,6 M €. Les travaux débuteront au premier trimestre 2023 et sont répartis comme suit :

- Salle de sport de Bruch – 100 kWc,
- Salle de sport de Buzet-sur-Baïse – 130 kWc,
- Salle de sport de Vianne -100 kWc,
- Multi sites de Lavardac – 227 kWc (3 toitures),
- Multi sites de Francescas – 313 kWc (dont 1 hangar et 1 ombrière),
- Projet privé ZA Cugnerayres de Lavardac – 182 kWc (1 hangar).

L'ensemble de ces projets sera proposé en autoconsommation collective aux communes, dans un périmètre de 2 km autour du point d'injection de la centrale. Les collectivités pourront

ainsi bénéficiaire d'un tarif de l'électricité attractif de la part de la SEM Albret, lors des périodes de productions des centrales photovoltaïques.

### **c) Projet EnrHy IV – filière hydrogène vert en Lot-et-Garonne**

Le territoire de l'Albret ayant pour argument fort de se situer le long de l'axe autoroutier A62, à mi-chemin entre les métropoles de Toulouse et Bordeaux, la SEM Albret souhaite qu'un projet hydrogène s'inscrive dans une logique de production et de distribution pour les départements limitrophes au Lot-et-Garonne, et plus largement à l'échelle du secteur sud de la Région Nouvelle-Aquitaine. La SEM Albret souhaite ainsi intégrer le projet dans la continuité du développement du corridor hydrogène mené par la Région Occitanie, et dans la future feuille de route de développement de cette filière hydrogène de la Région Nouvelle-Aquitaine.

L'évolution du contexte énergétique et la forte volatilité du cours des marchés énergétiques confirment la pertinence de lancer dès à présent le projet « EnrHy IV », consistant à l'installation sur l'Albret d'un électrolyseur de 4 MW pour la production d'hydrogène vert (supérieure à 2 tonnes/jour).

Les usages de cet hydrogène seront multiples : pour l'industrie (filiale ammoniac, industrie du verre, métallurgie, les consommations de groupes électrogènes H2 ou de production de chaleur par brûleurs H2 en substitution des brûleurs gaz, ...), pour la mobilité (bus, bennes à ordures ménagères, véhicules utilitaires légers ou de manutention, fret fluvial, ...) ou encore pour la réinjection dans le réseau gaz ou dans le réseau H2 dédié.

En appui avec les équipes techniques de VALOREM, la SEM Albret fait réaliser une étude de faisabilité. Une consultation auprès des consommateurs potentiels d'hydrogène sur le département du Lot-et-Garonne (Collectivités, Industriels, Transporteurs, ...) est en cours. Une première réunion d'échanges s'est déroulée à Vianne le 28 Septembre 2022, afin de poser les premiers fondements d'un écosystème hydrogène à l'échelle du département. Les consultations se poursuivent en 2023.

### **d) Offre commerciale pour un audit énergétique**

La SEM Albret, en appui avec les équipes techniques d'OPTIM'ENR, a fait une proposition commerciale en janvier 2022 pour la réalisation d'un audit énergétique auprès de l'industriel ALLIANCE BIO (Moncrabeau).

La société ALLIANCE BIO souhaite, dans sa démarche d'amélioration continue de son site de production, étudier des solutions efficaces, pérennes et respectueuses de l'environnement. L'objectif principal est d'identifier des gisements d'économie d'énergie rentables économiquement, et ce, en intégrant la dynamique de l'évolution des prix de l'énergie à court, moyen et long terme. La SEM Albret aurait pour mission d'établir un audit, comprenant les analyses techniques, réglementaires, énergétiques des systèmes de productions, de distributions et d'utilisations des fluides et énergies. De proposer des solutions innovantes permettant l'amélioration des procédés de fabrication, la diminution de la consommation d'énergie, et la diminution de consommation d'eau. Elle réaliserait également un accompagnement pour trouver des solutions de financement pour les situations qui nécessiteraient des investissements.

A ce jour, ALLIANCE BIO n'a pas donné suite à la proposition.

## e) Suivi d'opportunité des projets de réseaux de chaleur et pyrogazéification

Lors de ses réunions, le comité technique de la SEM Albret a notamment émis des avis favorables sur le suivi des projets suivants :

### Réseaux de chaleur de Nérac, Moncrabeau et Mézin

Les 3 communes possèdent un potentiel avéré pour la réalisation de réseau de chaleur biomasse.

A la demande des élus, une note d'opportunité a été réalisée pour la commune de Nérac en décembre 2022. Des échanges sur le projet sont attendus pour la fin de l'année 2023.

Les communes de Moncrabeau et Mézin disposent déjà d'une note d'opportunité et la SEM Albret leur a rappelé sa disponibilité pour les accompagner. Mais Mézin semble décliner cet accompagnement.

### Projet de pyrogazéification

Des échanges ont eu lieu avec l'entreprise NAODEN. Leur gamme de projet IMPERIUM, pour de la cogénération, dont 2 MW en électrique, semble adaptée à la typologie de projet du territoire. Une application pour le projet de Moncrabeau pourrait être étudiée.



## Annexe : rapport de gestion 2021-2022

### a) Généralités

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des normes Comptables n°2019-02 du 07 juin 2019 et n°2016-07 du 4 novembre 2016 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

L'exercice considéré débute le **20/07/2021** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **17 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### b) Situation de la Société durant l'exercice

Le premier exercice comptable comme exposé dans le rapport d'activité 2021-2022 est principalement marqué par la phase de lancement de la SEM Albret. L'activité s'est portée majoritairement sur le développement des projets photovoltaïques en toiture et le lancement du projet EnrHy IV.

La première grappe de projets solaires en toitures représente un montant d'investissement de 1 625 k€, dont 225 k€ prévus en apport en fonds propres. La société a signé un contrat bancaire avec la banque postale en date du 19 novembre 2022, pour un montant de 1 407 k€. Ce prêt bancaire est débloqué sur présentation des factures au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

### c) Examen des comptes du premier exercice

#### Le bilan

Le bilan de la SEM Albret comprend à la fois des éléments liés aux opérations de développement des projets et des éléments liés au fonctionnement propre de la société.

**Le total du bilan est de 522 119 €.**

#### L'actif

**L'actif mobilisé s'élève à 27 154 €.**

Il s'agit des dépenses liées au développement des projets solaires : études de faisabilité, études structures et frais de publication des marchés publics.

**L'actif circulant s'élève à 494 925 €.**

Il comprend les créances fiscales (TVA) qui s'élèvent à 8 106 € et les valeurs mobilières de placement disponibles qui s'élèvent à 486 859 €. Ces dernières représentent la somme disponible sur le compte courant du CIC.

#### Le passif

Pour rappel le capital social est de 500 000 €.

**Les capitaux propres s'élèvent à 484 975 €** enregistrant un résultat déficitaire de 15 025 €. Ces dépenses correspondent principalement au fonctionnement de la société (assurance, procédure de marché public, services bancaires, honoraires, ...).

**Les dettes s'élèvent à 37 144 €**, dont 13 948 € en dettes d'exploitation (correspondant principalement aux frais d'expert-comptable et de commissaire aux comptes) et 23 196 € en dettes diverses (études structures en cours au 31/12/2022).

#### Le compte de résultat

Les centrales photovoltaïques n'étant pas encore mises en service, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par une absence de chiffre d'affaires et par la constatation de charges de fonctionnement affectées à la constitution et au lancement de la société.

L'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par **un résultat déficitaire de 15 025 €.**